

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01290 Société : 12401 112680

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JAKECH Abderrahmane

Date de naissance : 08.02.1952

Adresse : lot TADAMOUNE RUE 5 N°2 ouffa casablanca

Tél. : 06.62.64.13.00 Total des frais engagés : 600,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
 Pr. A. ALIDRISSI NAJIB
 Orthopédiqe-Traumatologie
 071453992

Date de consultation : 18/04/2022

Nom et prénom du malade : OTAKIR MAPKISSE Age: _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Mitrane art prosth gdh

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : M. H. A. R. ACCUBIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2022				Hôpital Universitaire International Chakki Khalifa Pr. A. ALGRISSI NAJIB Orthopédio-Traumatologue 071153002

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Radiologie ECO 5000 Oum El Bouaghi 22000 Algérie Tél: 03 34 24 04 34 Fax: 03 34 24 04 34	18.1.04 L2	Mr. AYM 1.203.64 F.14	3.000.00

AUXILIAIRES MÉDICAUX

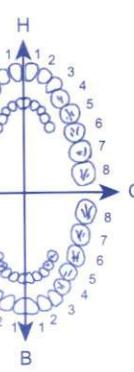
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	L M H	I V	
Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Soins Ambulatoires	18/04/2022 Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Soins Ambulatoires	1	1	1	1	300.00 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

10/04/2022

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. A. ALIDRISSI NAJIB
Orthopédiste Traumatologue
071153992

DR HZR

NAF 950

Assiettes 4
piste

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. A. ALIDRISSI NAJIB
Orthopédiste Traumatologue
071153992

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

10/11/2022

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. A. ALIDRISSI NAJIB
Orthopédie Traumatologie
071153902

CHAKIR

MASSA

Le patient a été
visité par
f
le

Centre de Radiologie El Oulii
Bd. Oum Rabii - Rue 50 N°2
Casablanca - 20220
Tél. 0522-0442 Fax 0522-9832

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. A. ALIDRISSI NAJIB
Orthopédie Traumatologie
071153902

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 48 075 / 2022 du 18/04/2022

Nom patient : CHAKIR NAFISSA

Entrée 18/04/2022

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 18/04/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
- Ablation de plâtre	1,00		300,00 Sous-Total	300,00
Total Frais Clinique				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	300,00				300,00	0,00

Hôpital Universitaire International
Cheikh Khalifa
Sous Ambulatoires



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
SOINS FORMATION RECHERCHE

Date : 18/04/2022

Quittance - Paiement espèces

662236

IPP :

N° D'admission : Montant : 300 DH

Patient : Chakir Nafissa

Cachet



CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Docteur Bouchaib ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 18/04/2022

FACTURE N°04122/2022

NOM & PRENOM: CHAKIR NAFISSA

EXAMEN	MONTANT
RX. AVANT PIED GAUCHE F/P	300 DH
TOTAL	300 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :TROIS CENTS DH TTC

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oum Rabii - Rue 50 N°2
Casablanca - 20220
Tél. 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 - Fax 0522 93 563
Capital: 100 000, 00
Dhs - RC: SCP - TP: 37989156 - IF: 4049398 - ICE: 001581917000057
E-mail: radiologie-oulfa@.com

Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca

Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563 Capital: 100 000, 00

Dhs - RC: SCP - TP: 37989156 – IF: 4049398 – ICE: 001581917000057

E-mail: radiologie-oulfa@.com

CASABLANCA, le 28/03/2022

PATIENT

: **CHAKIR NAFISSA**

Rx PIED GAUCHE F/P

Résultats :

- Contrôle sous plâtre d'une fracture complexe médiо-diaphysaire du métatarse du 2ème rayon
- Discrète déminéralisation osseuse

Signé : **Dr KASSIMI – Dr FIGUA – Dr MANSOURBILLAH**

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Dr. KASSIMI Mariani
Médecin résident
Radiologie
062964862